

Guide de services aux aînés

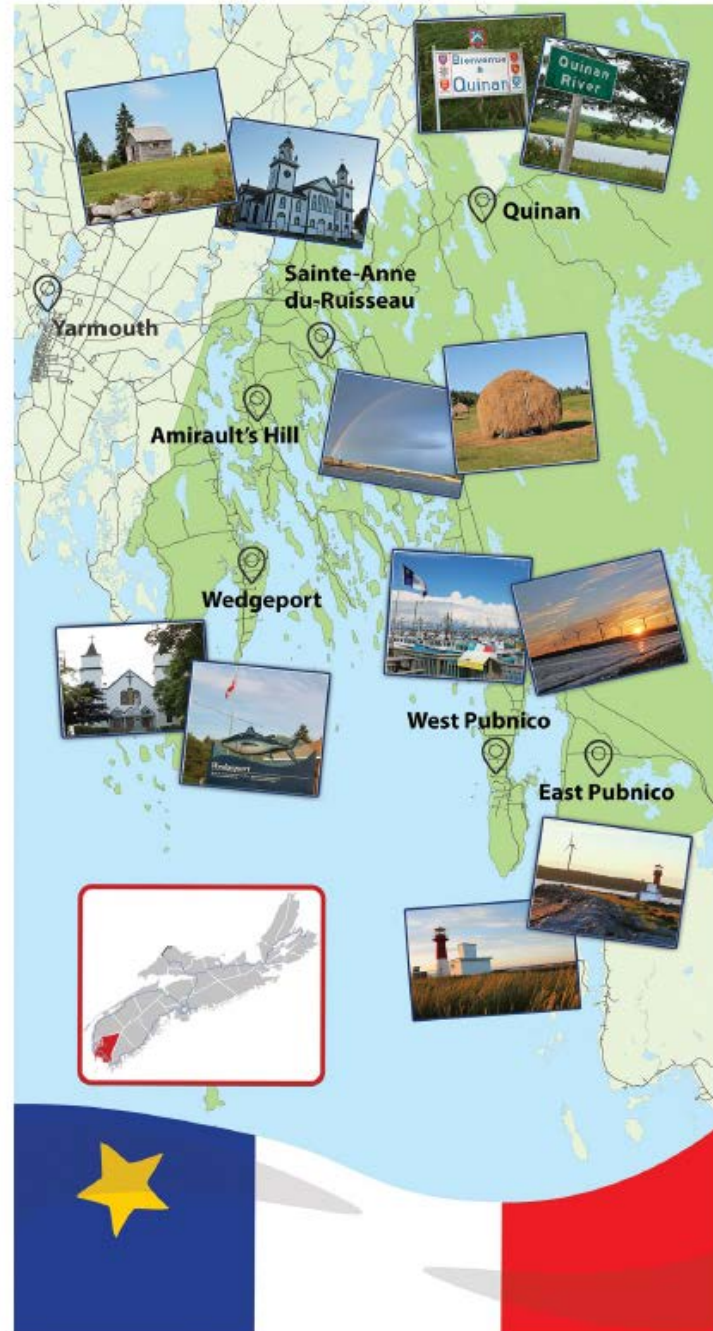


Table des matières

RANE	3
NEW HORIZONS	4
DIX CHOSES	5
LOISIRS ET RÉCRÉATIONS	6
AMBULANCE	7
AIDE FINANCIÈRE	8
PROGRAMME FINANCIERS	9
PROGRAMME DE LOGEMENT	11
SANTÉ MENTALE	12
SOINS CONTINUS	13
SOINS À DOMICILE	15
SOINS DE LONGUE DURÉE	17
PROBLÈMES JURIDIQUES	19
REMBOURSEMENTS D'IMPÔTS.....	20
REMBOURSEMENTS (CHAUFFAGE)	21
RÉDUCTIONS POUR AÎNÉS 55+	22
YARMOUTH COUNTY SENIOR SAFETY PROGRAM	24
SERVICES DE TRANSPORT	25
NUMÉROS IMPORTANTS	26

REGROUPEMENT DES ÂNÉES ET ÂÎNÉS DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE (RANE)

Le RANE est l'organisme porte-parole des aînés de l'Acadie de la Nouvelle-Écosse. En plus, il représente les aînés de cette communauté auprès des diverses instances gouvernementales et communautaires et il RANE favorise et valorise la contribution des aînés à la collectivité.

Le RANE vise, en implantant des programmes et en organisant des activités, à atteindre deux résultats importants :

- **Vitalité** : Les aînés constituent un facteur important de la vie de l'Acadie de la Nouvelle-Écosse.
- **Mieux-être des aînés** : Les aînés de l'Acadie de la Nouvelle-Écosse atteignent un plus haut niveau de mieux-être.

Le Regroupement compte des membres répartis dans plus de dix régions acadiennes et francophones de la Nouvelle-Écosse.

Pour de plus amples renseignements au sujet des activités de Regroupement ou pour devenir membre, n'hésitez pas à visiter leur site Web au www.rane.ns.ca ou à communiquer avec le bureau du RANE au 902-304-9533.

NOUVEAUX HORIZONS POUR LES ÂÎNÉS

Le programme Nouveaux Horizons pour les aînés permet aux personnes âgées de profiter de la qualité de vie qu'offre leur collectivité ainsi que d'y contribuer en menant des vies actives et en participant à des activités sociales. Ce programme permet d'obtenir de financement pour des projets visant à inciter les aînés à faire de bénévolat ainsi qu'à participer et à diriger des activités communautaires. Il permet également à des organismes d'obtenir des fonds pour modifier ou rénover leurs installations ou acheter de l'équipement et de mobilier afin de poursuivre la prestation de leurs programmes et activités. Emploi et Développement social Canada accepte des demandes de financements de PNHA seulement lorsqu'un appel de propositions est ouvert. Pour plus d'information, veuillez consulter le site web du ministère. www.edse.gc.ca/aînés
Numéro sans frais (français) 1-800-255-4786

Dans la région d'Argyle, il y a des clubs de Nouveaux Horizons dans Pubnico-Ouest, Pubnico-Est, Wedgeport, Quinan, Ste. Anne du Ruisseau et Amirault's Hill/Sluice Point.

10 CHOSES QUE VOUS POUVEZ FAIRE POUR PROMOUVOIR UNE BONNE SANTÉ MENTALE

1. Valorisez-vous : Servez-vous avec douceur et respect, faites des choses que vous aimez.
2. Prenez soin de vous-même : Mangez des repas nutritifs, buvez beaucoup d'eau, dormez suffisamment .
3. Exercez votre corps : Ce qui est bon pour le coeur est bon pour la tête .
4. Exercez votre cerveau : Exercez mentalement avec de nouvelles activités stimulantes.
5. Participez à des activités sociales : Aide à éviter la solitude et l'isolement.
6. Entourez-vous avec de bonnes personnes : Trouver des amis qui voient le meilleur en vous.
7. Fixez des objectifs réalistes : Rêvez grand, mais prenez des mesures pour atteindre des objectifs réalistes.
8. Voyez l'humour : Le rire est parmi les adaptations saines stratégiques pour gérer le stress.
9. Calmez votre esprit : La méditation, la prière et un esprit calme peuvent réduire le stress.
10. Obtenez de l'aide lorsque vous en avez besoin : Demander de l'aide est un signe de force, et non de faiblesse .

LOISIRS ET **RÉCRÉATION**

Activités et services offerts par la Municipalité d'Argyle

1. Pique-nique pour aînés
2. Yoga pour aînés
3. Voyages en autocar
4. Faire de la raquette
5. Jeux pour aînés
6. Thé social pour aînés
7. Nous imprimons des billets pour aînés
8. Des séances de formation sur la vie active et l'activité physique
9. Party de Noël

Pour plus de détails, appelez 902-648-3379

LES SERVICES AMBULANCIERS

Il est vivement conseillé d'appeler le 911 pour une ambulance pour les urgences médicales. Des plans de paiement et des appels en fonction de difficultés financières sont disponibles. Alors ne laissez pas le coût d'une ambulance vous empêcher d'appeler le 911. Cela peut faire la différence entre la vie et la mort.

Les frais suivants sont sujets à changement sans préavis :

La plupart des Néo Écossais avec carte de santé :	146.55\$
Non- Néo-Écossais :	732.95\$
Non-Canadiens et les nouveaux Canadiens :	1,099.35\$
Les personnes avec une assurance privée :	732.95\$
Les Néo-Écossais avec problème de mobilité :	108.95\$
Frais de transport d'un établissement de soins infirmiers ou résidentiel à l'hôpital et vice versa :	54.50\$

AIDE FINANCIÈRE POUR LES AÎNÉS À FAIBLE REVENU AVEC DES BESOINS SPECIAUX

Les aînés à faible revenu qui ont des besoins spéciaux et aucun moyen de payer pour avoir ces besoins satisfaits peuvent demander s'ils sont admissibles au Programme d'aide au revenu de soutien et de l'emploi. Pour de plus amples renseignements ou pour discuter de votre admissibilité, veuillez communiquer avec le ministère des Services communautaires au 902-742-0741.

Toutes les autres sources de financement doivent être explorées, y compris le programme fédéral de la Sécurité de la vieillesse et le Supplément de revenu garanti.

Un appel ou visite à votre député local peut parfois aider à vous orienter dans la bonne direction et réussir à procurer de l'aide financière dont vous avez besoin.

Vos députés provinciaux et fédéraux de la région de Yarmouth / Argyle sont:

Honorable Chris d'Entremont, MAL
6-4200 Highway 308
Tusket, Nouvelle-Écosse
Téléphone: (902) 648-2020 Fax: (902) 648-2001
info@chrisdentremont.com

Honorable Zach Churchill, MAL
396 Main Street
Suite 100
Yarmouth, Nouvelle-Écosse
B5A 1E9
Téléphone: (902) 742-4444 Fax: (902) 742-7391
ca@zachchurchill.com

Honorable Colin Fraser, député
396 Main Street
Suite 103
Yarmouth, Nouvelle-Écosse
B5A 1E9
Téléphone: 902-742-6808 Fax: 902-742-6815
Email: Colin.Fraser@parl.gc.ca
(On peut écrire aux députés sans frais de poste.)

PROGRAMMES FINANCIERS

Sécurité de la vieillesse - Téléphone - 1-800-277-9914

Le Programme de la sécurité de la vieillesse offre une sécurité de revenu aux aînés canadiens. Le programme comprend la pension de base de la sécurité de la vieillesse, le supplément de revenu, et les allocations pour les aînés ayant un faible revenu et âgés de 60 à 64 ans qui sont les conjoints de droit ou de fait ou les survivants de bénéficiaires de Sécurité de la vieillesse.

Au moment où vous présentez une demande de pension de la sécurité de la vieillesse ou une demande pour l'une des prestations, veuillez aussi à vous inscrire au dépôt direct. Remplissez la section de votre demande prévue à cette fin ou visitez le site Web suivant :

www.servicecanada.gc.ca/depotdirect

Pension de base de la sécurité de la vieillesse

La pension de base de la Sécurité de la vieillesse est une prestation mensuelle offerte à toutes les personnes âgées de 65 ans et plus qui remplissent les critères de résidence. Toute personne qui satisfait aux exigences relatives à l'âge, à la résidence et au statut juridique est admissible à la pension de base, peu importe sa situation d'emploi ou ses antécédents professionnels.

Vous pouvez également utiliser la calculatrice du revenu de retraite canadienne pour connaître le montant que vous recevez selon le moment où vous présenterez votre demande de prestations de la sécurité de la vieillesse ou de régime de pensions du Canada.

Veuillez visiter le site Web

[www.servicecanada.gc.ca/
calculatricepourobtendirdeplusamplesrenseignements](http://www.servicecanada.gc.ca/calculatricepourobtendirdeplusamplesrenseignements)

Supplément de revenu garanti

Le supplément de revenu garanti est une prestation mensuelle non imposable versée aux prestataires de la pension de base dont le revenu est faible ou nul. Pour être admissible au supplément de revenu garanti, vous devrez recevoir les prestations de la sécurité

de la vieillesse, être résident de Canada et avoir résidé pendant au moins 10 ans de résidence au Canada. Les personnes qui ont moins de 10 ans de résidence au Canada ne sont généralement pas admissibles au supplément de revenu garanti, sauf sous certaines conditions. Pour en savoir plus sur les critères d'admissibilité, veuillez consulter le site Web suivant: www.servicecanada.gc.ca/pensions-f

Allocation et l'allocation au survivant

L'allocation et l'allocation aux survivants sont des personnes âgées de 60 à 64 ans (comprend le mois de leur 65^e anniversaire) dont le revenu est faible. L'allocation est versée au conjoint de droit ou de fait d'un prestataire de la pension de la sécurité de la vieillesse qui est admissible au supplément de revenu garanti, tandis que l'allocation au survivant est versée au conjoint de droit veuf ou au conjoint de fait survivant que ne s'est pas remarié ou engagé dans une nouvelle union de fait.

Seuils de revenus

Pour qu'une personne soit admissible au supplément de revenu garanti et aux allocations, son revenu ne doit pas dépasser un montant maximal. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les seuils de revenus du Supplément de revenu garanti et des allocations, veuillez consulter le site Web suivant : www.servicecanada.gc.ca

Régime de Pensions du Canada

Le Régime de pensions de Canada a pour but d'assurer au cotisant un remplacement modeste du revenu en cas de retraite, d'invalidité ou de décès. Vous devez présenter une demande pour l'ensemble des prestations de Régime de Pensions du Canada, à l'exception de la prestation après-retraite. Si vous avez travaillé au Québec, vous pourriez avoir droit à une prestation de régime de rentes de Québec. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le site Web de la Régie des rentes de Québec (qui est responsable de l'administration de RRQ) à l'adresse suivante : <http://www.rrq.gouv.qc.ca/fr/accueil/pages/accueil.aspx>

PROGRAMME DE LOGEMENT POUR AÎNÉS

Ce programme aide les propriétaires à payer pour l'adaptation du domicile afin que les aînés à faible revenu peuvent rester dans leurs maisons de façon indépendante pour des périodes de temps plus longues.

Un prêt non remboursable d'un maximum de 3500\$ est disponible, et n'a pas besoin d'être remboursé aussi longtemps que le propriétaire accepte de vivre dans leur maison pour un minimum de six mois après que les adaptations sont faites.

Les réparations à la maison couvertes par cette subvention comprennent des éléments mineurs pour aider à des défis liés à l'âge. En voici quelques exemples :

- Les mains courantes dans les couloirs et les escaliers.
- Zones faciles à portées travail et de rangement dans la cuisine.
- Béquilles sur les portes.
- Douches à l'italienne et des barres d'appui.

Toutes les adaptations qui sont faites doivent être permanentes. Des exceptions peuvent être faites pour des équipements comme bain ascenseurs qui contribuent à rendre l'accès aux installations de base plus facile. D'autres aides comme les marcheurs et les appareils ménagers ne sont pas couverts par ce financement.

Pour être admissible à ce programme :

- Vous devez être âgé de 65 ans ou plus.
- Vous devez avoir de la difficulté avec les activités quotidiennes en raison de votre âge.
- Vous devez avoir un revenu annuel du ménage faible.
- Vous devez être un résident permanent de la maison qui va subir la réparation/adaptation.

Vous devez soumettre une demande d'approbation avant de pouvoir bénéficier d'un financement. Tous travaux qui sont terminés avant d'avoir reçu l'approbation ne sont pas admissibles à couvrir. Appelez Logement Nouvelle-Écosse au 1-844-424-5110

SANTÉ MENTALE

Yarmouth - groupe de soutien pour le bipolaire et la schizophrénie

Qu'est-ce que ce groupe de soutien peut faire pour vous? Rejoindre ce groupe dès que le diagnostic a été fait est une étape d'adaptation importante. Partager avec les autres peut diminuer le sentiment d'isolement et d'impuissance.

C'est une place pour:

- 1) Soutien
- 2) Information
- 3) Des expériences communes
- 4) Un endroit pour se sentir mieux ancrée

Les principaux objectifs sont les suivants:

- 1) Pour fournir un soutien émotionnel et de l'information aux personnes touchées par la maladie et leurs familles
- 2) Assurer l'éducation et promouvoir la sensibilisation au sujet de maladies mentales et aider à dissiper les mythes et les idées fausses qui se traduisent par la stigmatisation.

Les réunions sont à Yarmouth à Sobey's, dans la salle communautaire tous les 4ième lundis du mois. Aucun rendez-vous nécessaire. Présentez-vous à 6h30. Contacter 902-742-4911.

NOUVELLES ATTITUDES

Le « Nouvelles attitudes » est un groupe d'éducation publique dédiée à la diminution de la stigmatisation entourant la maladie mentale. Ils parleront à tout groupe qui leur demande. Il est un service gratuit qui a commencé en 1997 avec un financement du fonds de promotion de la santé communautaire. Appelez 902-742-0465.

SOINS CONTINUS

Qu'est-ce qui se passe lorsque vous appelez soins continus au 1-800-225-7225 ?

Le numéro sans frais 1-800-225-7225 est un moyen simple pour les individus de se connecter à des services de soins continus. Lorsque vous appelez soins continus, vous parler à un préposé à l'accueil. Les documents de préposé aux admissions de l'information de base sur vous et transmet cette information à un coordonnateur/trice des soins.

Un coordonnateur/trice des soins va vous rappeler et prendre rendez-vous avec vous. Au cours de cette réunion, vous serez évalué sur vos besoins en matière de soins et le coordonnateur/trice des soins va vous parler des résultats de l'évaluation (à savoir, les services requis). Si vous êtes d'accord, les services seront mis en place.

Es-que tout le monde peut faire un renvoi aux soins continus?

Tout le monde peut faire un aiguillage vers des services de soins continus tant que la personne ayant besoin de services est conscient de la saisine. Une référence peut être acceptée de la personne agissant ou la personne pour le compte de l'individu.

Lorsqu'une personne a la capacité et refuse de donner l'autorisation pour le renvoi de l'apport, le coordonnateur/trice des soins ou de l'agent de réception ne doit pas accepter le renvoi. Si le coordonnateur/trice des soins a des informations que l'individu peut être un « adulte ayant besoin de protection » le coordonnateur/trice des soins ou de l'apport travailleur doit signaler la situation à des adultes des services de protection.

Les heures d'ouverture des soins continus?

Les heures admission d'ouverture sont de 8 h 30 à 16 h 30 sept jours par semaine. Si vous obtenez la messagerie vocale, laissez s'il vous plaît un message. Un préposé à l'accueil va vous rappeler.

SOINS À DOMICILE

Téléphone : 1-800-225-7225

Note: Tous les services de «soins» doivent être accédés via le numéro «800» et non par le bureau local. Vous serez alors référé au bureau local.

Soins à domicile est disponible à tous les Néo-Écossais qui ont besoin d'aide avec soin dans leurs foyers et communautés. Ce service est offert par l'entremise des bureaux locaux de soins continus dans chaque autorité de santé et par la Régie de la santé en Nouvelle-Écosse.

Soins à domicile complètent les aides que les gens reçoivent déjà de leur famille, les amis ou la communauté. Grâce à des soins à domicile, les gens sont en mesure de rester aussi indépendants que possible en demeurant dans leur maison et dans la communauté. Il est toujours la première option pour les soins dans la communauté.

Les services comprennent:

SOUTIEN À DOMICILE

Soutien à domicile (comme les soins personnels, de répit et d'entretien ménager essentiel)

SOINS D'INFIRMIÈRE À DOMICILE

Tels que les changements de pansements, soins de cathéter, la thérapie intraveineuse et soins palliatifs)

1. Comment puis-je accéder à des soins à domicile?

Vous pouvez parler à quelqu'un au sujet des soins à domicile en appelant les soins continus au numéro sans frais, 1-800-225-7225. Si vous avez besoin d'une évaluation des soins à domicile, un coordonnateur/trice des soins organisera un rendez-vous pour compléter l'évaluation. L'évaluation permettra de déterminer quels sont les services de soins que vous êtes admissible à recevoir en fonction de vos besoins. Soins à domicile ajoute à l'aide que vous avez actuellement dans votre communauté. Il ne remplace pas les soins existants.

2. Combien coûtent les soins à domicile?

Les coûts de soins à domicile sont basés sur votre revenu et le type de services dont vous avez besoin. Certains services, comme les soins infirmières, sont gratuits. Un coordonnateur/trice des soins confirmera les coûts au cours de votre évaluation.

3. Est-ce que quelqu'un vérifie sur moi pendant que je reçois des soins à domicile?

Un coordonnateur/trice des soins vérifiera avec vous et vos soignants/ fournisseurs de services sur une base continue. Si vos besoins changent, vos services vont changer pour refléter vos besoins de soins à domicile. Les coordonnateurs/trices de soins peuvent également vous affilier avec des programmes dans votre communauté qui offrent un soutien supplémentaire. Quelques exemples sont des programmes de repas, des programmes de jour pour adultes et les cliniques de soins des pieds.

4. Est-ce que je dois attendre pour obtenir des services?

Tous les efforts sont faits pour fournir les services dont vous avez besoin rapidement. Parfois, la demande de soins à domicile est si grande dans certaines régions, vous pouvez être placé sur une liste d'attente. Si vous êtes placé sur une liste d'attente, votre coordonnateur/trice de soins vous tiendra au courant de votre statut. Si votre situation change pendant que vous êtes sur une liste d'attente, vous devrez laisser votre coordonnateur/trice des soins savoir si vos besoins peuvent être mis à jour.

5. Que faire si mes besoins dépassent ce que les soins à domicile peuvent fournir?

Vous devrez peut-être envisager d'autres options de service. Un coordonnateur/trice des soins peut aider avec ces décisions, y compris déterminer si les soins à long terme est la bonne option pour vous.

SOINS DE LONGUE DURÉE

Des établissements de soins de longue durée sous licence et financés par le ministère de la Santé et Bien-être fourni des services pour les personnes qui ont besoin de soins continus; soit sur une base à long terme (placement permanent) ou à court terme (répit).

Il existe deux types d'installations : soins de longues durés, maisons/établissements de soins.

Quelles sont les maisons de retraite?

Les foyers de soins sont des options importantes pour les personnes qui ont de la difficulté à accomplir des tâches quotidiennes telles que, s'habiller, bain et toilette. Placement dans une maison de soins infirmières est approprié pour les personnes qui sont médicalement stables, mais ont des besoins de soins infirmières qui ne peuvent pas être satisfaits par les soins à domicile.

Quels sont les établissements de soins

Lorsque les soins à domicile ne réponds pas aux besoins d'une personne et que les soins infirmières à domicile ne sont pas nécessaires, un établissement de soins peut être la solution. Les établissements de soins donnent aux gens des soins personnels, de la supervision et de l'hébergement dans un environnement sûr et favorable. (Les personnes vivant dans des établissements de soins pour bénéficiaires doivent avoir la capacité d'auto-évacuer en cas d'urgence.)

Quels services offrent des maisons de soins infirmiers et les établissements de soins?

Les foyers de soins fournissent des soins infirmières et personnels sur une base y compris les soins de 24 heures donnés sous la supervision d'une infirmière, l'administration de médicaments et de l'assistance à la vie quotidienne. D'autres services peuvent inclure la physiothérapie, l'ergothérapie, les loisirs et ceux fournis par un travailleur. Les établissements de soins peuvent fournir une assistance pour les soins personnels tels que, le bain et l'habillage, et aident avec les routines quotidiennes. Soins personnels et de surveillance sont fournis par les travailleurs de soins par bénéficiaires qui sont

disponibles sur le site à tout moment. Pour les maisons de soins infirmières et établissements de soins, le personnel doit administrer tous les médicaments pour les résidents. Les installations ont des conseillers médicaux, mais les résidents peuvent continuer à visiter leur médecin de famille. Les résidents ont généralement des chambres privées ou partager avec une autre personne, mais des espaces communs comprennent les repas et les espaces de vie, salles de bains et des espaces extérieurs. Les résidents sont servis trois repas par jour et des collations. Les menus considèrent les préférences des résidents, accueilli des régimes spéciaux, et suivent le guide alimentaire canadien.

Comment puis-je faire une demande aux soins de longue durée?

Pour une demande de résidence dans une maison de soins infirmières ou un établissement de soins, communiquez avec les soins continus, au 1-800-225-7225 sans frais pour vous renseigner sur le processus de demande, d'organiser un coordonnateur/trice des soins pour évaluer vos besoins en matière de soins, et d'identifier la meilleure méthode d'avoir vos besoins satisfaits .

Combien les maisons de soins infirmiers et établissements de soins coûte?

Les coûts de soins de longue durée sont partagés par vous, en tant que résident, et le gouvernement provincial. Le ministère de la Santé et du Mieux être paie pour les coûts des soins de santé, et vous payez vos frais d'hébergement et les dépenses personnelles.

Le ministère de la Santé et du Mieux être fixe les frais d'hébergement standards chaque année. Ceux qui sont en mesure de payer la pleine charge de logement standard ne sont pas tenus d'effectuer une évaluation financière. Ceux qui ne peuvent pas payer les frais de logement standard peuvent demander que leur taux soient réduit grâce à un revenu d'évaluation financière sur la base.

PROBLÈMES JURIDIQUES

- Services de renvoi à un avocat de la Legal Information Society – 1-800-665-9779
- Protection des adultes – 1-800-225-7225
- Programme pour la sécurité des aînés de comté de Yarmouth – 902-881-4099
- Commission des droits de la personne de la N.-É.- 1-877-269-7699

Police et Rapports

GRC

Ville - 902-742-8777

Milieu (Rural) - 902-742-9106

Services en français – 1-800-440-1323

Échets au crime (Crime Stoppers) –
1-800-222-8477

Aide juridique (Legal Aid)

- Commission d'aide juridique de la N.-É. –
902-742-7827
- Dial-a-Law – 1-902-420-1888

Information juridique

- Ligne d'information juridique – 1-800-665-9779
- Legal information society of N. S. – 1-902-454-2198

REMBOURSEMENT D'IMPÔTS

Le gouvernement provincial offre un remboursement de l'impôt foncier pour les aînés qui reçoivent le supplément de revenu garanti. (Impôts fonciers pour l'année précédente doivent être payés en totalité.) Appliquer à partir de juillet au 21 décembre . Les aînés qui sont admissibles peuvent obtenir la moitié de leurs impôts payés jusqu'à 800\$. Pour plus de détails, appelez 1-800-670-4357.

PROGRAMME DE REMBOURSEMENT D'ASSISTANCE EN CHAUFFAGE

Le programme HARP contribue au coût du chauffage domestique pour les Néo-Écossais à faible revenu qui paient pour leur propre chauffage. Les rabais varient de 100 \$ à 200 \$. Vous pouvez postuler entre le 16 octobre 2017 et le 31 mars 2018.

Pour être admissible à la remise, vous devez payer votre propre chauffage et répondre à **un** des critères suivants:

- avoir un revenu net de 29 000 \$ ou moins et vivre seul sans personnes à charge
- avez un revenu net combiné de 44 000 \$ ou moins et habitez avec des personnes à charge ou d'autres adultes
- recevoir une aide au revenu du ministère des Services communautaires
- recevoir le Supplément de revenu garanti ou l'allocation de Service Canada

Votre montant de remboursement est basé sur votre revenu.

Revenu du ménage si vous vivez seul	Revenu du ménage si vous vivez avec des enfants, des personnes à charge ou d'autres adultes	Rabais
SIG ou aide au revenu	Assistance	200 \$
27 000 \$ ou moins	42 000 \$ ou moins	200 \$
27 001 \$ - 27 500 \$	42 001 \$ - 42 500 \$	175 \$
27 501 \$ - 28 000 \$	42 501 \$ - 43 000 \$	150 \$
28 001 \$ - 28 500 \$	43 001 \$ - 43 500 \$	125 \$
28 501 \$ - 29 000 \$	43 501 \$ - 44 000 \$	100 \$

Appelez le 1-800-670-4357 pour plus de détails et le formulaire de demande.

REDUCTIONS POUR AÎNÉS CINQUANTE-CINQ +

JOURNAUX

Le **Halifax Chronicle Herald** offre aux aînés un coût réduit de 376.74 \$ pour un abonnement d'un an (une réduction de 5%).

Le **Yarmouth Vanguard** offre aux aînés un coût réduit de 68.17\$ (taxes incluses) pour un abonnement d'un an de 52 numéros (une réduction de 10%).

Le **Courrier de la Nouvelle-Écosse** donne un taux réduit de 25,00 \$ au lieu de 35,00 \$ pour les aînés pour un abonnement d'un an.

LES MAGASINS

Bulk Barn offre aux aînés un rabais de 10% le mercredi si vous êtes 60+.

Rossy donne 10% de rabais les mardis si vous êtes 60+.

GAZ/ESSENCE

Wilson sur la route de Starr donne aux aînés 3,5 cents sur le prix du jour par litre - l'essence ordinaire (en cash ou débit seulement).

BIBLIOTHÈQUE

Toutes les bibliothèques de **Western County Libraries** offrent une variété de services gratuits pour tout le monde: prêt de livres (beaucoup avec gros caractères), des livres sur le disque et DVD. Ordinateur et accès Internet sont toujours disponible, ainsi que de l'aide individuelle avec des questions informatiques et tablettes peuvent être traitées par le technicien d'ordinateur de la bibliothèque.

MUSÉES

Le **Yarmouth County Museum** a souvent entrée gratuite avec la permission de ses «sponsors.»

La Galerie d'art de la Nouvelle-Écosse offre aux aînés un prix réduit d'adhésion annuel. Les aînés sont également offerts une réduction sur le prix d'une admission unique.

RESTAURATION "FAST FOOD"

Remarque: Il est important que vous demandiez toujours pour votre remise à l'avance. Des efforts ont été faits pour assurer que cette information est exacte, mais faite une double vérification avant de commander.

A & W donne 10% de rabais sur tout si vous êtes 55+.

BURGER KING offre 10% de réduction sur tous les aliments pour les 60+.

DAIRY QUEEN offre 10% de rabais sur tout si vous êtes 55+.

KFC & TACO BELL offrent 10% de réduction sur tout pour ceux 55+.

MACDONALD'S offre des cafés pour un dollar + taxes pour 55+. Recharges libre.

SUBWAY donne 10% de rabais sur tout si vous êtes 60+.

WENDY'S offre 10% de rabais sur tout si vous êtes 55+

PIZZA DELIGHT donne 10% de rabais si vous êtes 65+.

RESTAURANTS

JUNGLE JIM'S ne donne pas des rabais aux aînés, mais donne 10% de réduction sur les repas si vous êtes un membre de la CAA (Association canadienne des automobilistes).

RUDDERS - offre un menu pour aînés le dimanche.

THE SHANTY RESTAURANT – un rabais de 15% aux aînés

WINDLASS RESTAURANT – offre un menu pour aînés

THE SNACK PLACE – offre un menu spécial de 10\$ ou moins

MERN'S RESTAURANT – offre des demi portions pour aînés

GAYLE'S EATERY – offre un rabais de 10% pour aînés

BLUE LAGOON ET RED KNIGHT – offre un rabais de 10%

THE RED CAP RESTAURANT -10% de rabais aux aînés les lundis et mardis.

DENNIS POINT CAFÉ - offre un menu pour aînés.

LOBSTER LAGOON - offre un menu pour les aînés.

THE DINNER PLATE offre 10% de réduction sur les repas sur une certaine quantité. Vous devez manger à l'intérieur et être 65+.

FILMS

CINEPLEX CINEMAS charge 7,50 \$ pour des projections générales: 10,50 \$ pour les films en 3D, si vous êtes 65+.

PHARMACIES

CITY DRUG PharmaChoice offre 10% de réduction sur la marchandise régulière chaque jour pour les aînés de 65 ans +

LAWTON'S a une journée des aînés pendant de la dernière semaine du mois. Remise de 20% sur la marchandise régulière pour les 55+.

PHARMASAVE offre un rabais de 10% sur la plupart des marchandises régulièrement tous les jours. Valable pour les 65+.

SHOPPERS DRUG MART offre un rabais de 25% sur la marchandise à prix régulier presque tous les jeudis pour les 55+.

YARMOUTH COUNTY SENIOR SAFETY PROGRAM

Municipalités de Yarmouth et d'Argyle
156 Starrs road, Yarmouth N. E.
Téléphone 902-881-4099

1. Nous rencontrons les aînés dans le confort et sécurité de leur foyer.
2. Assistons la GRC avec des appels concernant les aînés.
3. Connections avec des agences communautaires pour promouvoir l'indépendance des aînés.
4. Présentations sur des sujets qui intéressent les aînés.
5. Liaisons avec Emergency Measures Team.
6. Promouvons l'accessibilité à l'information aux aînés.
7. Travaillons pour combattre l'abus des aînés.
8. Connections avec : PharmaCare, dépression et l'ennui, Pension Canada et plus.

SERVICES DE TRANSPORT

YARMOUTH COUNTY H. O. P. E. CENTRE

Appelez 902-742-6579

Le coût pour Dial-a-Ride est :

Jusqu'à 10km - 5,50\$

10km à 20km - 7,50\$

Plus de 20km - 7,50\$ plus 1,25\$ par km

CLOUD NINE SHUTTLE VAN

Basé à Yarmouth, le Cloud Nine Shuttle
laisse de Yarmouth tous les matins à 8h00 et
laisse de Halifax entre 2h00 à 3h00 tous les
après-midis. C'est un service quotidien.

Il y a un taux réduit de 5,00\$ pour les aînés.

À l'heure actuelle, le taux est de 75,00\$

l'aller simple, avec un taux de 70,00\$ pour
les aînés.

Téléphone - 902-742-3992

NUMEROS IMPORTANTS:

1. Lignes d'information pour aînés :
1-800-670-0065
2. Crise de santé mentale :
1-888-429-8167
3. Téléassistance (Help Line) :
1-877-521-1188
4. Urgences : 911
5. Info-Santé : 811
6. Services Communautaires : 211
7. Conditions routières : 511

Tous ces services sont accessibles 24/7.

mars 2018

Ce répertoire fut préparé par le CAPEB (Conseil acadien de Par-en-Bas) et le CARA (Comité des aînées et aînés de la région d'Argyle) grâce à du financement du programme Nouveaux Horizons pour les aînés pour renseigner les personnes aînées de la Municipalité du district d'Argyle et du comté de Yarmouth sur les services et ressources à leur disposition.

This directory was prepared by CAPEB (Conseil acadien de Par-en-Bas) and CARA (Comité des aînées et aînées de la région d'Argyle) thanks to funding from The New Horizons for Seniors Program to educate seniors of the Municipality of the District of Argyle and Yarmouth County on services and resources available to them.

CAPEB

CONSEIL ACADIEN DE PAR-EN-BAS

C.P. 63 Tusket (NÉ)

B0W 3M0

Téléphone: (902) 648-2253

Fax: (902) 648-2340

www.capeb.ca

Facebook: Conseil Acadien de
Par-en-Bas

CARA

Comité des aînées et aînés de
la région d'Argyle

